

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 7

Artikel: L'hôtel accueillant
Autor: R.J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-540871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sivement à cause du tourisme, on constate que les diverses industries touristiques sont en Suisse le plus important des groupements économiques au point de vue de l'emploi de main-d'œuvre.

Le développement du tourisme a eu une répercussion considérable sur le trafic des Chemins de fer fédéraux qui, en 1929, ont transporté 125.700.000 voyageurs, au lieu de 68.585.180 en 1918. L'année dernière, les recettes ont dépassé les dépenses de plus de 166 millions. Cependant le prix des billets reste quasiment prohibitif, dans un pays où les voyages par voie ferrée étaient très accessibles avant la guerre.

Les services postaux automobiles ont transporté 129.720 voyageurs en 1927, 161.599 en 1928 et 172.830 en 1929, ce qui correspond, pour les deux dernières années, à une augmentation de 32%.

La circulation automobile internationale s'est aussi développée chez nous dans d'énormes proportions. En 1913, on avait enregistré l'entrée en Suisse de 10.542 automobiles étrangères. La première année de la guerre, nous en vîmes encore 5.711. De 1915 à 1918, il n'y en eut que 609 au total. Mais les chiffres remontèrent aussitôt après la cessation des hostilités. On contrôla en 1928 l'entrée de 106.231 automobiles et en 1929 de 134.386.

« Le conférencier a fait remarquer, rapporte un organe parisien, que la propagande touristique suisse à l'étranger est effectuée parallèlement ou en commun, d'un côté par le Service de publicité des Chemins de fer fédéraux et ses agences, de l'autre par l'Office national suisse du tourisme et ses représentants dans les divers pays. Une convention passée entre ces deux organes officiels ou semi-officiels assure un partage judicieux des travaux accomplis à l'étranger, de manière à éviter les doubles emplois. Cependant des négociations entre les intéressés au tourisme suisse sont engagées dans le but de concentrer si possible encore davantage l'action de propagande à l'étranger et de lui assurer une unité encore plus complète que celle existant actuellement. Cette question de rationalisation intéresse aussi la Société suisse des hôteliers et l'Union suisse des sociétés de développement, qui sont

favorables à la création d'un organe central subventionné par l'Etat, mais qui conserverait le caractère d'une institution de droit privé, à l'instar de l'Office national suisse du tourisme. »

Les cures pour enfants dans nos stations climatiques

Nous avons en Suisse de nombreuses stations climatiques aménagées et organisées pour y suivre avantageusement, sous la direction de médecins spécialistes, des cures d'air et de soleil. Elles ont déjà rendu d'immenses services à des séjournants menacés ou atteints de tuberculose, aux enfants tout particulièrement. L'héliothérapie ou cure de soleil est en effet l'un des meilleurs moyens de lutter contre cette redoutable maladie. Chez l'enfant débile surtout, le soleil est un auxiliaire extrêmement efficace pour prévenir le développement des bacilles de Koch et pour fortifier un organisme qui, sans cette précaution, serait fatallement condamné à la tuberculose dès l'entrée dans l'âge adulte.

Le bain de soleil pris méthodiquement, scientifiquement, pigmenté la peau et permet ainsi aux rayons bienfaits de pénétrer dans les tissus pour y accomplir leur œuvre fortifiante. En procédant par étapes, progressivement, les médecins arrivent à faire supporter peu à peu les bains solaires couchés, les plus efficaces, pendant plusieurs heures.

Nous disons bien les médecins, car une surveillance *médicale* est indispensable dans une véritable station de cures de soleil. En effet, chaque individu doit y être traité d'après son âge et son tempérament. La cure, par exemple, serait plus nuisible qu'utile à des enfants dont le cœur ou les reins ne sont pas en bon état. D'autres tempéraments physiques, par contre, se trouvent mieux de la cure de soleil à haute dose. Seul le médecin spécialiste peut être bon juge en cette matière.

Presque partout, le bain de soleil est combiné avec le bain dans l'eau, qui stimule énergiquement les fonctions de la peau et la circulation du sang. De là l'établissement

toujours plus répandu de plages et de piscines dans nos stations climatiques. Mais en général le bain dans l'eau ne doit pas être prolongé outre mesure.

Après un moment d'immersion salutaire, on passe ordinairement à la gymnastique, un autre facteur très efficace dans la lutte contre la maladie. Et les exercices les plus importants sont ceux de la *gymnastique respiratoire*. En effet, le bacille de la tuberculose se trouve fréquemment dans les sommets des poumons, moins approvisionnés d'air pur par une respiration défectueuse et insuffisante.

La gymnastique respiratoire a une action mécanique et une action bio-chimique. Les médecins et les moniteurs spécialistes apprennent aux enfants la manière d'*inspirer* et d'*expirer* de façon à développer la cage thoracique surtout dans sa partie supérieure et à faire ainsi travailler les poumons dans toute leur ampleur, y compris les sommets. Cet enseignement mécanique du rythme respiratoire normal a pour résultat bio-chimique d'intensifier le courant d'oxygène amené au sang, lequel se trouve alors mieux en mesure de résister aux germes morbides; la musculature devient plus forte et le corps acquiert un développement général qu'il n'atteindrait jamais chez ces sujets sans la cure de gymnastique respiratoire.

La gymnastique ordinaire complète cette gymnastique spéciale; les exercices sont soigneusement choisis pour réaliser une éducation physique adaptée autant que possible aux capacités comme aux besoins de chacun des participants à la cure.

Après cette salutaire fatigue, une collation est tout indiquée, puis un moment de repos. Ce sont ensuite les jeux en groupe, dont l'effet physique merveilleux se double du plus précieux effet moral.

Les heureuses conséquences de tous ces traitements: héliothérapie, hydrothérapie, gymnastique médicale, jeux, alimentation particulière, sont constamment et minutieusement contrôlées par les médecins. Et ce contrôle, pour ces hommes qui se sont voués entièrement à leur méritoire mission, est pour eux la plus douce récompense de leurs efforts. On leur a amené des enfants prédisposés à la maladie, malades déjà peut-

être; ils ont la joie de rendre à leurs parents des enfants robustes, dont l'organisme sera capable désormais de lutter victorieusement contre les attaques des malfaisants bacilles.

L'hôtel accueillant

(Traduit de l'allemand)

Dernièrement j'ai passé la nuit dans un hôtel que j'ai quitté avec regret. Dès l'instant où j'en eus franchi le seuil jusqu'à mon départ, j'y fus très agréablement impressionné par l'attitude prévenante et pleine d'égards de tout le personnel, depuis le petit groom jusqu'au directeur.

Involontairement je me souvenais de divers autres hôtels où j'étais descendu et auxquels je n'avais que trop volontiers tourné le dos; dans ces maisons, j'avais le sentiment d'être reçu et toléré uniquement parce que je payais et d'être traité seulement en proportion du prix que j'y mettais.

Pourtant chaque hôtel devrait être toujours un « *foyer familial* ». Le voyageur qui y arrive ressent parfois péniblement l'éloignement de son chez soi. Très souvent il ne connaît personne dans la ville où il séjourne. Le sentiment d'être bienveillamment accueilli dans cette ville en sa qualité d'étranger le porte à y rester plus longtemps et à faire plus ample connaissance avec le pays et sa population. Et quand il est rentré chez lui, il prend plaisir à raconter à ses amis et connaissances les bons soins et les attentions dont il a été l'objet.

Malgré tout le confort, toute l'hospitalité cordiale, toute la courtoisie dont nous pouvons jouir dans ce monde, il peut arriver que nous nous sentions isolés quand même, au milieu de personnes étrangères. Or l'endroit où l'isolement nous fait le plus souffrir, l'endroit le plus triste et le plus désolant, c'est l'hôtel où l'abandon se fait sensible, l'hôtel où nul ne s'occupe et ne s'inquiète de nous.

Mais si le directeur de l'hôtel reçoit le client lui-même, en lui souhaitant un agréable séjour et le succès dans tout ce qu'il entreprendra dans la ville, ce voyageur

Koch & Uttinger Chur

offre au plus avantageux vantage:

Closet-Papiere
in Rollen und Paketen

Office-Papiere
in Bogen und Rollen, mit und
ohne Bössin

**ROTHRISTER
ROHRMÖBEL**
OTTO WEBERS WVE, ROTHRIST (AARG.)

**COGNAC
DENIS
MOUNIÉ**
Gegr. 1838 — Fondée en 1838

Fine Champagne



Verlangt Spezial-Konditionen
Demandez conditions spéciales
Agent: L. Tröndli
3, Rue Jean Charles, Genève

BUCHANAN'S



BY APPOINTMENT



BLACK & WHITE

BUCHANAN'S LIQUEUR

Agence générale pour la Suisse:
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Zu vermieten neue Villa

mit 15 Räumen, für Hotel-Pension in prima Lage
am See, Strandnähe. Offeren unter Chiffre
0 E 2229 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Sichere Existenz

beitet sich alleinstehender Dame für Kasse und
Buffet in gutgeheirtem alkoholfr. Restaurant
auf 1. April, mit einer Einlage von Fr. 8-10.000.
Offeren befördert unter Chiffre B. L. 5126 Ru-
dolf Mosse, Basel 1.

Gemälde

Eines der besten Werke
O. Pilny's (arab. Gruppenbild in der Wüste,
200 x 140 cm gerahmt)
aus Nachlass sehr günstig

zu verkaufen

Prachtvolles Stück für
große Räume. Preis:
Fr. 1200.— Auskunft:
BRUNNER & CO. A-G,
Kunstsalon, Tannen-
strasse 1, Zürich 6.

I. Wiener Trio

für Konzert, Tanz und Stimmung, doppelte Besetzung,
Reingehörspiel, 1. März, interessantes Engagement
Dir. Müller, Hotel Segnes, Genf. Zuschriften erbeten an
F. Hartmann, Waldhaus-Flims,
Kurkapelle.

Inserieren bringt Gewinn!

CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz

PRIMA SEIFEN

SPEZIALSEIFEN, WASCH-,
FLECKEN- u. PUTZMITTEL

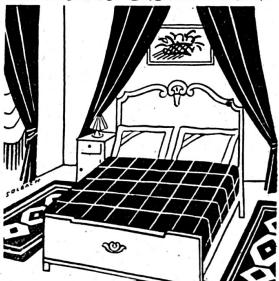
liefern vorteilhaft

CHEMISCHE
U. SEIFENFABRIK STALDEN (ENNETAL)

OCCASION! CADILLAC

prächtiger Achtzylinder neueren Modells, mit
vier Bremsen, sp. Wagen mit abnehmbarer
Ballon, in einwandfreiem und erstklassigem Zu-
stande, per sofort zu äußerst günstigem Preise
abzugeben. — Gef. Anfragen unter Chiffre
A 1390 0 an Publicitas Basel.

TEPPICHE - DECKEN DEKORATIONSSTOFFE ASSORTI GESCHMACKVOLL



w. Geelhaar
Bern

GER. 1860

THUNSTRÄSSE 7

se rendra le cœur plus léger à ses affaires ; ou bien il sera plus dispos pour goûter les distractions qu'il était venu chercher.

Nous le répétons : l'hôtel doit être en première ligne un foyer familial ; s'il s'écarte de ce principe, il n'est plus qu'une simple maison de commerce, où l'on paye tant et tant pour une chambre, tant et tant pour les repas et pour le reste.

Assurer le meilleur service possible devrait être toujours l'idéal d'un hôtel. En cas de réclamations, même si elles sont injustifiées, le personnel devrait régulièrement manifester la plus courtoise politesse, en se persuadant que le client, du point de vue commercial, a raison quand même. On s'imagina au contraire, dans de nombreux hôtels, que le client a constamment tort et que, s'il veut posséder certains droits, il doit payer pour en jouir. Naturellement, il arrive souvent dans un hôtel que le voyageur est dans son tort ; mais dans ce cas on devrait le traiter néanmoins de manière à lui laisser l'impression qu'il avait raison.

Un hôtel qui sait se rendre agréable à sa clientèle se fait lui-même la meilleure des réclames. Sa clientèle lui restera fidèle et saura lui en amener d'autre.

Ce conseil, à première vue, semble superficiel ; et pourtant combien, sans même s'en apercevoir, ne savent pas le mettre en pratique ?

R. J.

L'hôtellerie suisse en décembre 1929

Le relevé statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur l'activité de l'hôtellerie en décembre 1929 embrasse 1108 établissements, qui compattaient au total 83,325 lits disponibles à la mi-décembre et 84,650 à fin décembre, y compris des hôtels de saison fermés durant ce mois. Le nombre des établissements ouverts qui ont participé au relevé était de 581 au 15 décembre, avec 35,511 lits et de 600 à la fin du mois, avec 45,773 lits.

En ne tenant compte dans les calculs que des lits des établissements *ouverts*, le pourcentage de l'occupation était de 26,4 à la mi-décembre et de 53,5 à fin décembre. En comprenant dans les calculs les établissements fermés, ces pourcentages étaient respectivement de 11,2 et de 28,9. Il est à noter que pour le relevé de fin décembre on a

compté les lits occupés dans la nuit du 27 au 28, afin d'obtenir des chiffres se ressentant le moins possible du grand afflux de la fin de l'année.

Les plus forts pourcentages d'occupation des lits à la mi-décembre, en ne considérant que les établissements ouverts, ont été de 77,8 à Leyzin, de 69,9 à Montana, de 58 à Villars sur Ollon, de 54,6 à Davos-Dorf et de 53,8 à Montreux-Territet. Les pourcentages les plus élevés sont les suivants pour la fin décembre : 100 % à Lœches-Bains, St-Moritz-Dorf, Villars-Chesières et Zuoz, 99,3 % à Mürren, 99,1 % à Gstaad, 98,3 % à Celerina, 96 % à Montana, 95,4 à Wengen, 93,2 % à Château-D'Œx, 91,4 % à Caux, 91,1 % à Samaden, 90,9 % à Davos-Dorf, 88,6 % à Zermatt, 88,1 % à Adelboden, 85,5 % à Klosters, 85 % à Leyzin, 82,1 % à Davos-Platz, 81,5 % aux Avants, etc. Le plus faible pourcentage d'occupation est celui de Lucerne, avec 9,9 % à la mi-décembre et 7 % à la fin du mois.

Dans les stations situées à moins de 100 mètres d'altitude, le pourcentage moyen de lits occupés était de 28,2 à la mi-décembre et de 28,7 à fin décembre ; il était donc à peu près le même aux deux dates. Au contraire, dans les stations plus élevées, il est monté de 22,5 à 81,3.

Alors que les établissements de moins de 100 lits étaient en moyenne les plus fréquentés à la mi-décembre, les établissements plus importants l'emportaient dans une notable mesure à la date du 28.

Les établissements dont le prix de pension minimum est inférieur à 12 francs accusaient à peu près le même pourcentage moyen de lits occupés au 15 décembre, que les établissements plus chers ; ces derniers par contre marquaient un sensible avantage à la fin du mois.

Le nombre des personnes travaillant dans les hôtels a augmenté de 22,5 % de fin novembre à la mi-décembre et de 46,4 % du milieu à la fin de décembre. Comparativement au maximum de la fin de juillet, la diminution est encore de 36,7 %. Pour 100 lits disponibles d'hôtels ouverts, le nombre de personnes occupées dans ces établissements s'élevait à 32,8 à la mi-décembre et à 36,7 à la fin du mois. Mais pour 100 lits occupés, les moyennes étaient à ces deux dates, respectivement, de 124,3 et 68,6 personnes travaillant dans l'hôtel.

Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers de Bâle a tenu le 23 janvier son assemblée générale annuelle. Le rapport de gestion rappelle tout d'abord la réunion à Bâle, les 10 et 11 octobre 1929, de l'assemblée réunie des délégués de la S. S. H., dont la pleine réussite a causé aux hôteliers bâlois une grande satisfaction. Puis le rapport contient une étude détaillée sur l'afflux de la clientèle à Bâle et dans d'autres villes suisses. La statistique indique encore, pour Bâle, des chiffres inférieurs à ceux d'avant-guerre, alors que dans la majorité des villes suisses la clientèle de l'hôtellerie est aujourd'hui plus nombreuse qu'avant la crise. Ce regrettable état de choses est dû en bonne partie au fait que de plus en plus

les trains internationaux ne s'arrêtent à Bâle que le temps strictement nécessaire et permettent la continuation directe du voyage. On espère une amélioration de l'établissement à Bâle de la Banque internationale des réparations. Les chiffres démontrent que les hôtels existant actuellement à Bâle seraient capables de recevoir beaucoup plus d'hôtels et que le besoin ne se fait nullement sentir sur cette place de constructions nouvelles ou d'agrandissements. La propagande faite en commun avec la Société de développement commence à porter des fruits et elle sera poursuivie en 1930. On recommande en tout cas aux hôteliers bâlois une meilleure entente dans le domaine de la propagande et un soin particulier pour la réclame collective. Pour être en mesure de mieux défendre ses intérêts, la Société des hôteliers de Bâle a décidé de créer un secrétariat permanent et a élu en qualité de secrétaire M. le Dr E. Zimmermann. Le comité a été réélu avec M. A. R. Custer (hôtel Hofer) comme président, M. P. Lutz (hôtel Krafft au Rhin) comme vice-président, M. E. Tritschler comme caissier et MM. W. Bossi (Trois-Rois) et H. Weissberger (Savoy-Univer). A la fin de 1929, 30 hôtels et 9 grands restaurants étaient affiliés à la société.

Sociétés diverses

La Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs a tenu son assemblée générale le 16 janvier à Sierre, sous la présidence de M. F. Crettaz. Beaucoup de membres de cette société faisant en même temps partie de la S. S. H. nous croyons opportun d'en publier au moins un bref compte rendu. — Le rapport présidentiel a donné d'abondants renseignements sur l'activité du comité durant l'année 1929, notamment dans des réunions qui ont eu lieu à Viège, St-Maurice et Sion. Des cours de vinification et de mise en bouteilles ont été organisés. Une entente a été conclue avec les marchands de vins au sujet d'un abaissement du prix de la bouteille de l'endant 1928. Le comité s'est occupé de la votation populaire sur l'option locale et de diverses votations cantonales. La course annuelle a eu lieu les 18 et 19 juin par le Grimsel, Interlaken, Berne et la Graviera et elle a été très réussie sous tous les rapports. Au 31 décembre 1928, la société comptait 271 membres ; une année plus tard, elle en avait 323. Le comité est intervenu plusieurs reprises auprès des autorités pour faire réprimer des abus dans le commerce des boissons. Les établissements valaisans sont de mieux en mieux tenus, dans la plaine surtout, tant au point de vue des installations et de l'hygiène que de la qualité des consommations. — Le rapport financier accuse aux recettes 11.874 fr. 10 et aux dépenses 10.719 fr. 65. Au 31 décembre 1929, la fortune nette de la société était de 8.156 fr. 90, en augmentation de 1010 fr. 95 sur l'exercice précédent. Les nouveaux membres, au nombre de 80, ont été admis sans opposition. — Après le rapport de M. Kluser, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, l'assemblée a entendu une causeuse fort intéressante de M. A. Joss, caissier de la Société vaudoise des cafetiers,

sur la nécessité de la comptabilité dans les restaurants et cafés. — Au tractandum "divers", l'assemblée a décidé de fixer le prix minimum de la bouteille de l'endant, pour 1930, à 3 fr. (prix d'achat : 2 fr.). Plusieurs membres ont pris le comité cantonal d'intervenir auprès des autorités compétentes pour rendre plus sûre et plus efficace le contrôle des débits clandestins, épiceries et pensions, qui ne vendent que des vins étrangers. — Au banquet servi à l'hôtel Terminus, M. le conseiller national Escher, président de la Société des cafetiers de Brigue et environs, a relevé les lourdes charges imposées aux cafetiers, qui doivent s'unir pour réagir contre les exagérations du fisc et pour demander une application plus raisonnable et plus équitable des dispositions légales.

Informations économiques

L'indice du coût de la vie se ramponne autour de la cote 160 et ne semble pas disposer à continuer son ancien mouvement de descente, si bien qu'en considérant les index des dernières années, on peut parler d'une certaine stabilisation des prix. La montée avait été rapide : 100 en 1914, 113 en 1915, 131 en 1916, 163 en 1917, 204 en 1918, 222 en 1919, 224 en 1920. A partir de ce point culminant, le recul se dessine, mais irrégulièrement et avec des retours de hausse : 100 en 1921, 104 en 1922 et 1923, 109 en 1924, 108 en 1925, 102 en 1926, 106 en 1927, 101 en 1928 et 1929. L'année dernière, l'index minimum a été de 150 en avril et l'index maximum de 163 en septembre et octobre. L'index des denrées alimentaires est en général de quelques points au-dessous de l'index général et il est soumis à plus de fluctuations suivant les saisons. L'index de la viande s'est élevé de 167 en mars 1929 à 184 en novembre. En revanche, la pain et les céréales ont baissé de 160 en janvier 1928 à 142 en décembre 1929. Ces derniers chiffres parlent un langage clair : d'un côté, arrêt presque total des importations et hausse considérable des prix ; de l'autre, liberté relative rendue au commerce et forte baisse des prix, malgré les primes spéciales à la production indigène. Ceci prouve que si l'on pouvait trouver pour la viande un système semblable à celui qui a été combiné pour les céréales, on pourrait satisfaire à la fois producteurs et consommateurs. Il est à noter également que plusieurs baisses qui ont aussi leur influence sur la formation de l'index des denrées alimentaires ne sont pas dues à la production indigène ; tel est le cas notamment pour le café, le riz et le sucre.

Lorsque vous en parlerez à votre Chef, dites-lui que les Raisins de Corinthe ont accompli de très grands progrès sur tous les rapports

COMPTOIR CENTRAL D'URASIN DE CORINTHE, GENÈVE

Christofle

Réargente et répare

Couverts et Orfèvrerie d'hôtels aux prix les plus justes

Dépose

réellement le poids d'argent annoncé

Garantit

la parfaite adhérence de l'argent déposé

USINE A PESEUX (NEUCHATEL)
FILIALE DE CHRISTOFLE A PARIS

Grande station montagne France
ménage
très expérimenté pour direction hôtelier ordre. Affaire très sérieuse. Situation avantageuse avec références à M. Girard, hôtel Bristol, Lyon.

Hôtel-Pension
Pour l'exploitation d'un hôtel-pension, sis à la campagne, on cherche
personne
très qualifiée. Adresser offres sous chiffre P.475-1
L. à Publicitas, Lausanne.

Intelligenter Jüngling sucht
Stelle als
Hausbursche
E. Steiner, Grubenweg 34, Grenchen.

Anglisch
in 2 Monaten
ohne nach England zu gehen, durch die Engländer, Garantie, Erfolge, Referenzen zur Verfügung. Sprachschule Tamé, Baden.

CAFÉ
HUILE
GRAISSE MÉLANGEÉE
AU BEURRE

London

English Family receives
-paying guests
Conveniently situated f.
Museums, Theatres, etc.
English conversation
Excellent cuisine. Full
board from £ 2.12.6. Best
continental references.
3, Collingham Road,
S. W. 5.

Chef de cuisine

In- und Auslandspraxis
sucht
Saison- od. Jahressette

in mittleres aber gutes Hotel
oder Restaurant der
Schweiz. La Zeugnisse und
Referenzen zu Diensten.
Ausführliche Offerten er-
beten an Weichselman,
Chef, Postfach 4 IXelles 1,
Bruxelles (Belgien).

Pâtissier

sucht Frühjahrssaison- oder
Jahressette. Hans Hertzig, Ink-
will (Rt. Bern).

Wienerin

Tochter aus gutem Hause,
ist eine einfache, französisch
sprechend und korres-
pondierend, perfekt in
Sternenküche, Maitre
d'œuvre, Hotelkoch, Jour-
nal, Buchhaltung, versteckt in Diktatküche
etc.

sucht Stelle

per Anfang März oder
Anfang April, in gutes Hotel
oder Pension, bei ganz be-
scheidenen Gehaltsan-
sprüchen und ohne sub
Chiffre AG 2194 an die
S. H. R., Basel 2.

Concierge

Schweizer, 38 Jahre alt,
mit erstklass. Referenzen,
sucht Engagement
für Sommersaison. Of-
ferten an Martin Schmidt,
Anglerterre Park, Parkhotel,
Davos-Platz.

Students

Comfortable Board Residence
with good
English

conversation, Piano and wire-
less. Limited number (four).
Tuition by highly qualified
Professor. Terms inclusive
of all per month. Mrs. Rose,
10, Tyndale Park, Herne Bay,
Kent, England.

Kellnerlehrling

gesucht. Offerten an Ho-
tel Terminus, Winterthur.

Directrice

Öberschleiter oder sonstigen
Vertragspost. Eintr. nach
Überenkung. Gef. Offerten
unter Chiffre A B 2068 an die
Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Junger siroisamer Konditor

sucht für
konditorei Sommer-
saison Stelle als
Pâtissier-Commis
in gut. Hotel. Off. unter
Chiffre L. L. 2212 a. d.
Hotel-Revue, Basel 2.

Herrn oder Dame

ist Gelegenheit geboten, sich mit 60-100.000 Frs.
an gut rentierendem Hotelunternehmen an erst-
klassigem Höhepunkt zu beteiligen. Einarbeitung
und Sicherstellung möglich. Anfragen unter
Chiffre D 449 Ch an die Publicitas A. G., Chur.

Fabkundiges Ehepaar

sprachenkundig und ökonomisch, sucht Direk-
tion, ev. Übernahme eines Hotelbetriebes. Gef.
Offerten unter Chiffre F 402 T an Publicitas Thun.

Concierge

40er, verheiratet, Frau Elagen, Economat-Gouver-
nante, beide deutsch, französisch, engl. sprechend,
suchen Saison- oder Jahressette. Erstklassige Referen-
zen. Gef. Offerten unter Chiffre A R 2197 an
die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotelfachmann

ges. Alters, mit internat. Ausbildung und lang-
jähriger Erfahrung in leitenden Stellungen, zur
Zeit in erstklassigem Hause in der Schweiz tätig,
sucht Direktion in Saison- od. Jahresschicht,
eventl. mit Beteiligung. Gef. Offerten erbeten
unter Chiffre O M 2168 an die Schweizer Hotel-
Revue, Basel 2.

JAZZ

Hôtel de montagne demande pour la prochaine
saison d'être duo ou trio (jazz) en échange de
la pension. Faire offre sous chiffres V E 2154 à
la Revue Suisse des Hôtels, à Bâle 2.

CONCIERGE

29 Jahre, Schweizer, gediegene
Umgangsformen, sehr gut präsentierend, in ungekünstler-
ter Stelle in Hotel, Restaurants, sucht sich verständig in Zürich, St. Moritz,
Jahres- oder Saison- oder Jahressette. Leihen sollte für
gute Habs. 5 Sprachen, prima Zeugnisse und Referenzen. Of-
ferten erbeten unter Chiffre Z 589 Z an Publicitas, Zürich.

LES
PRODUITS
DE
QUALITÉ

LASEMEUSE

BIENNE - VEVEY